

Bimpli est une solution de Swile

Swile, société par actions simplifiée au capital social de 90 199,30 euros, RCS Montpellier 824 012 173.

Siège social : @7center, Immeuble L'Altis, Bâtiment A, 561 rue Georges Meliès, 34000 Montpellier.

N° TVA Intracommunautaire : FR67824012173.

fo09-001

SARL M SAB

LA BERGERIE

353 ROUTE DE CAHORS

46140 LUZECH

Le 31 juillet 2025

Facture N° : 25501GFQW9

Vos Références : 3348294
SPAR

N° TVA Intracommunautaire : FR57935365098

**Récapitulatif des Frais Prélevés 1ère génération (frais sur transaction déjà réglé)
Transactions du 01/07/2025 au 31/07/2025**

Description	Base tarifé	Tarif	Frais HT
Prestation complément Bimpli+			
01/07/2025 au 01/07/2025		0,00 €	0,00 €
Prestation émetteur Bimpli			
01/07/2025 au 31/07/2025	188,20 €	3,85 %	7,23 €
Frais de transaction Bimpli			
01/07/2025 au 31/07/2025	15,00	0,04 €	0,60 €
Abonnements et services Bimpli			
01/07/2025 au 01/07/2025		0,00 €	0,00 €
Total Soumis TVA			7,83 €
T.V.A. à 20,00%			1,55 €
Total Général			9,39 €

Mode de règlement : PRELEVEMENT sur le compte FR76 1780 7008 4935 6211 4919 566



Echéance	Montant
24/08/2025	9,39 €

Informations caractérisant vos prélèvements SEPA :

- Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR74ZZZ838795

Le détail est consultable sur le site www.bimpli.com

Pour toutes demandes d'informations relatives à cette facture

Tel : 0 820 22 01 03 au tarif de service 0,09 € / min + prix appel ou par courriel à affiliation.resto@bimpli.com.Les Conditions Générales d'Affiliation et Conditions Financières Bimpli resto sont consultables sur le site www.bimpli.com.

- Référence Unique de Mandat (RUM) : TRD3348294001

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : conformément aux Conditions Générales de vente, Swile se réserve la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral.

En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la somme due, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.